

Code de conduite de la communauté de la SNAP pour les plateformes de médias sociaux

La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) tient à entretenir une communauté saine et ouverte sur les plateformes de médias sociaux afin que les personnes qui s'intéressent à notre travail puissent participer à des discussions sur des sujets pertinents. Les commentaires sur nos plateformes doivent respecter le Code de conduite de la communauté. Ce dernier a pour but de protéger les membres de la communauté ainsi que le personnel et les bénévoles de la SNAP contre tout propos inapproprié et blessant. Notre Code de conduite est le suivant :

Ce qui est toléré

- Exprimer vos opinions, qu'elles soient positives ou négatives, de manière respectueuse.
- Poser des questions en rapport avec notre travail, notamment sur les campagnes des sections régionales que nous partageons sur nos comptes de médias sociaux nationaux.
- Demander des précisions si vous jugez que notre contenu n'est pas clair.
- Formuler des commentaires constructifs sur notre contenu ou notre travail en faisant preuve de respect.
- Discuter avec les autres internautes de manière respectueuse.
- Partager des informations ou des liens vers des ressources externes que vous trouvez pertinentes et utiles pour le travail de la SNAP, seulement après avoir effectué des recherches sur le sujet.

Ce qui n'est pas toléré

- Utiliser un langage inapproprié ou explicite.
- Harceler d'autres membres de la communauté.
- Discriminer tout autre membre de la communauté pour quelque raison que ce soit.
- Publier des commentaires ou des questions sans rapport avec l'article ou notre travail en général.
- Propager des informations erronées.
- Inonder notre section de commentaires avec du pourriel (spam).
- Publier des commentaires dans le but de faire de la publicité commerciale ou de l'autopromotion.
- Publier des commentaires susceptibles de violer toute loi du Canada et/ou des provinces et territoires, y compris la *Loi sur le droit d'auteur* ou les droits de propriété intellectuelle de la SNAP ou de tierces parties.
- Utiliser notre propriété intellectuelle (par exemple notre logo) de quelque manière que ce soit sans avoir demandé au préalable l'autorisation de la SNAP.

La SNAP se réserve le droit de déterminer, à sa seule discrétion, si les commentaires sur ses plateformes de médias sociaux enfreignent le présent Code de conduite de quelque manière que ce soit. La SNAP se réserve le droit de supprimer tout commentaire qui enfreint le présent Code de conduite, et de bloquer l'internaute à l'origine du commentaire en cause si elle juge que cet internaute est un récidiviste. Le Code de conduite est sujet à des révisions et à des mises à jour à notre discrétion, sans qu'il soit nécessaire d'en informer la communauté.

Veuillez garder à l'esprit que cette communauté est autant la vôtre que la nôtre. Nous vous encourageons à veiller les uns sur les autres et à nous aider à signaler les commentaires inappropriés. Nous adorons interagir avec nos sympathisants, et nous vous invitons de tout cœur à engager des discussions avec nous!